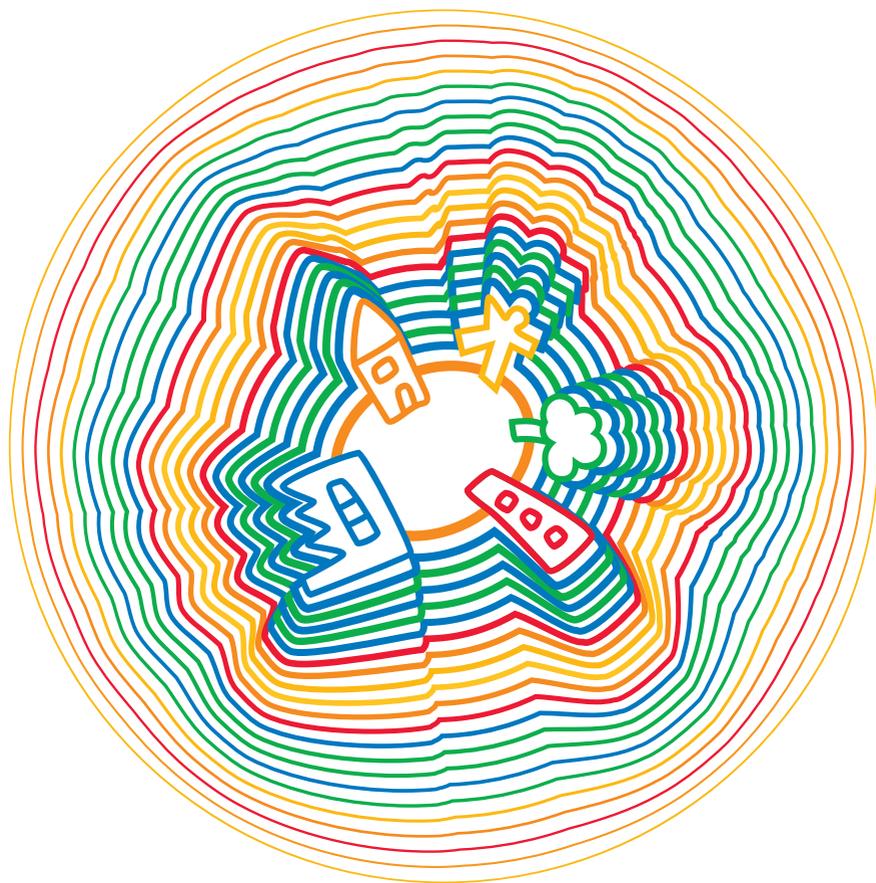


Programme de législature
2016 – 2021
RENENS, VILLE À VIVRE



Préambule

Depuis plusieurs législatures, la Ville de Renens a appris à mettre en valeur ses nombreux atouts. Longtemps cantonnée à une image de commune-banlieue, elle a su progressivement s'affirmer comme un véritable pôle régional. Au centre d'un réseau unique qui comprend la troisième gare de Suisse romande - auquel s'ajoutera dans un avenir proche un tram reliant directement le cœur de Lausanne à celui de Renens -, les Hautes écoles (Université de Lausanne et EPFL), une des plus prestigieuses écoles d'art au monde (ECAL) et un nouveau gymnase, Renens assume pleinement son rôle de chef-lieu du district de l'Ouest lausannois.

2016-2021: l'engagement pour «Renens, Ville à vivre»

Les projets d'envergure menés ces dernières années pour construire le Renens de demain resteront au cœur de l'action politique de cette nouvelle législature. Ces futures réalisations sont en effet autant de défis à relever afin d'offrir des infrastructures modernes et fonctionnelles, dessiner de nouveaux quartiers, mais aussi maintenir et renforcer la qualité de vie.

Cet engagement pour la population de Renens touche l'entier des domaines de la société et s'inscrit dans une vision d'ensemble. La qualité de vie d'une commune se traduit notamment par la diversité des espaces de loisirs et de rencontres, une desserte efficace en transports publics, un environnement naturel de qualité, une police de proximité, un tissu économique fort ou encore une offre culturelle et éducative variée. Mais pas seulement. Une collaboration intensive entre les services communaux est aussi nécessaire afin de gérer de manière cohérente ces différentes composantes de la vie en ville.

Le défi que la Municipalité nouvellement élue s'engage à relever sera non seulement de mener à bien les futures réalisations qui modifieront profondément l'identité de notre Ville et de notre région, mais aussi de gérer leurs impacts sur le quotidien des citoyen.ne.s. Elle s'y emploiera activement tout en garantissant la délivrance au quotidien de services de qualité et à la hauteur d'une ville de plus de 20'000 habitant.e.s.

La volonté des législatures précédentes de conférer à Renens le visage d'un pôle attractif et d'une cité moderne a su insuffler l'élan qui caractérise aujourd'hui la quatrième ville du Canton. Forte de cet héritage, les pieds ancrés dans le présent et le regard résolument tourné vers l'avenir, la Municipalité s'investira avec dynamisme et enthousiasme pour faire vivre Renens intensément pendant ces cinq prochaines années.



Introduction

Un grand projet s'inscrit dans la durée. Entre son idée première, son développement, sa concrétisation et sa pérennisation, de nombreuses années peuvent s'écouler. C'est pourquoi, les réalisations majeures se construisent le plus souvent sur plusieurs législatures, et différents exécutifs peuvent en partager la conduite. L'objectif de la Municipalité est d'apporter de nouvelles idées et de mener à bon port les projets qui lui sont confiés.

La législature 2016-2021 sera rythmée par des projets de grande envergure qui dessineront le visage de la Ville à l'horizon 2025. Le tram, la transformation du site de la gare, le quartier de Malley, la Ferme des Tilleuls et les Ateliers de Renens sont autant de défis qui permettront à notre Ville d'être à la hauteur de ses ambitions de pôle régional et de chef-lieu de district.

Ces défis, la Municipalité s'engage à les relever tout en assurant à tou.te.s un environnement accueillant, ainsi que des quartiers où il est possible de s'épanouir et de vivre ensemble.

Rassemblée autour de «Renens, Ville à vivre», une vision commune pour ces cinq prochaines années, la Municipalité proposera un ensemble cohérent de politiques publiques, en prise directe avec le quotidien de chacun.e.

Les politiques publiques agissent sur toutes les facettes de la société. C'est pourquoi la Municipalité garde à l'esprit que chaque chantier, chaque manifestation, chaque réglementation impacte le quotidien. L'ensemble des projets qui seront entrepris durant cette législature seront conduits avec la volonté d'en minimiser les nuisances et avec l'objectif de continuer à améliorer notre environnement de vie.

Les axes et les objectifs de ce programme de législature sont définis en parallèle au plan des investissements. Les projets prévus pour ces prochaines années - au vu de leur importance - s'inscriront dans un contexte délicat pour les finances publiques qui imposera la poursuite d'une gestion budgétaire rigoureuse.

A travers «Renens, Ville à vivre», il s'agit d'œuvrer constamment à ce que tou.te.s puissent se sentir bien dans leur ville, à tous niveaux. La Municipalité est convaincue que la qualité de vie se construit ensemble, et qu'elle est la base nécessaire pour mener à bien les changements majeurs qui l'attendent ces prochaines années.



Axe stratégique 1 Développer la qualité de vie

L'ensemble des mesures et projets réalisés, en cours ou à venir, prennent tout leur sens lorsqu'ils permettent d'assurer une qualité de vie et un climat accueillant à l'ensemble de la population, ainsi qu'aux visiteurs.ses et aux futur.e.s résident.e.s de la Commune. Cet objectif premier pour une collectivité publique s'envisage de manière dynamique. Il s'agit d'un investissement continu pour maintenir, compléter et développer une offre globale de services à la population (logements, commerces, soutiens sociaux, animations, espaces verts, lieux de rencontre et de culture). Cet investissement définit la mission de la Municipalité pour faire de Renens une ville où il fait bon vivre.

La Municipalité se fixe quatre objectifs pour matérialiser ce premier axe.

① Favoriser l'intégration de tou.te.s

La perspective d'une croissance de la population renanaise dans les prochaines années engage la Municipalité à renforcer les mesures et projets de cohésion sociale. S'appuyant sur les efforts déjà entrepris et la richesse du tissu des acteurs locaux, elle mettra notamment l'accent sur la petite enfance, les jeunes et les aîné.e.s. Son action portera également sur l'accès au monde du travail, la lutte contre les inégalités, l'inclusion des diversités et la mise en valeur de la multitude des cultures représentées dans notre Ville.

• Développer l'accueil de jour

Réaliser une planification pour l'accueil de jour des enfants, établir des conventions d'accueil inter-réseaux ou entre communes, favoriser des conditions d'accueil de qualité, consolider et promouvoir le secteur de l'accueil familial de jour, réviser les tarifs et directives de l'accueil collectif de jour, améliorer l'efficacité administrative du réseau par la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion, augmenter le nombre de places d'accueil

• Développer l'offre de soutien aux activités de la jeunesse

Renforcer l'action du Secteur jeunesse, notamment le travail social de proximité, développer et diversifier l'offre en animation socio-culturelle du CRA (Centre de rencontre et d'animation de Renens) pour tout public, participer à des plateformes régionales dédiées (Lausanne Région pour la petite enfance et la formation des jeunes, Plateforme Jeunesse Ouest lausannois), soutenir et renforcer le Conseil des jeunes, accompagner efficacement le mouvement associatif et les propositions de la société civile en faveur des jeunes, favoriser un partenariat entre les services (lieux d'accueil de l'enfance, écoles, services sociaux, famille et jeunesse)

• Maintenir la qualité des prestations parascolaires

Valoriser les prestations d'école à la montagne, des bibliothèques scolaires, du sport scolaire facultatif, des devoirs accompagnés, des transports scolaires ainsi que les différentes activités extra-scolaires

Axe stratégique 1 Développer la qualité de vie

- **Planifier et réaliser des infrastructures scolaires performantes**

Suivre le calendrier de la planification scolaire et réaliser les projets de construction d'infrastructures scolaires et parascolaires, maintenir et améliorer la qualité des infrastructures existantes (rénovation de la salle de gymnastique de Maurabia sur le site du Léman et création de salles de classe)

- **Soutenir la formation et favoriser l'employabilité**

Faciliter l'intégration dans le monde du travail à travers des programmes d'utilité publique ou d'occupation (en coordination avec la Protection civile, les Services communaux ou encore en partenariat avec les entreprises locales), favoriser l'accès aux cours de français

- **Développer des projets en faveur des aîné.e.s**

Mettre sur pied des activités destinées aux aîné.e.s (santé physique, visites culturelles, liens sociaux, etc.), favoriser les manifestations intergénérationnelles, notamment en maintenant et en développant le partenariat avec les associations d'aîné.e.s et les plateformes actives à leur côté, les impliquer dans certains groupes de travail créés autour des projets urbains et culturels

- **Favoriser l'intégration des personnes migrantes**

Maintenir les liens avec les institutions compétentes pour assurer une mise en œuvre locale des politiques cantonales et fédérales, mettre en place des conditions cadres pour permettre un accueil adéquat des personnes issues de l'asile en collaboration avec la population

② Intensifier l'offre et la mixité en matière de logements

Encourager la mixité sociale prend tout son sens en parallèle d'une politique du logement ambitieuse et inclusive.

Dans ce domaine, l'action de la Municipalité comprendra à la fois des mesures sociales pour faciliter l'accès à un logement et y rester, et des mesures visant à élargir l'offre et la disponibilité de logements.

- **Définir une politique du logement**

Dresser un état des lieux de l'offre disponible, identifier les besoins

- **Favoriser les logements d'utilité publique (LUP)**

Encourager la construction de logements d'utilité publique pour permettre à certains groupes de population d'accéder à un appartement en bénéficiant de loyers avantageux, collaborer avec les sociétés coopératives d'habitation et les institutions publiques

Axe stratégique 1 Développer la qualité de vie

• Construire des logements adaptés pour les aîné.e.s

Intégrer les besoins des aîné.e.s dans chaque nouveau projet urbain, définir une part de logements qui leur sont destinés dans les nouveaux plans de quartier, soutenir l'implantation de toute forme de logement adapté aux besoins des aîné.e.s (EMS, appartements protégés, colocations)

• Définir un plan d'action du logement social

Définir des projets porteurs tenant compte de la situation financière de la commune et des plans de quartier en cours, développer des logements d'urgence et sociaux, ouvrir une antenne de la Fondation Apollo pour la gestion des logements sociaux et d'urgence

• Favoriser les PPE

Veiller à la mixité en permettant l'implantation de propriétés par étage (PPE) dans les plans de quartier à venir

③ Favoriser le lien social dans les quartiers

La Municipalité déploiera des moyens spécifiques pour consolider les nombreux projets qui existent déjà sur le territoire rennais pour favoriser le lien et la convivialité.

Elle créera également un cadre propice à l'impulsion de nouvelles dynamiques, dans l'ensemble des quartiers, anciens et nouveaux.

• Encourager et accompagner les initiatives citoyennes d'habitant.e.s

Encourager les projets citoyens créateurs de lien social et mobilisateurs, mettre à leur disposition des espaces publics, etc.

• Multiplier les opportunités de rencontre

Accompagner l'organisation de la Fête des voisins, pérenniser les marchés du mercredi et du samedi sur la Place du marché, encourager les demandes citoyennes d'organisation de fêtes de quartier

• Soutenir les lieux socio-culturels et les activités dans les quartiers

Accompagner le tissu associatif et favoriser la création d'espaces de rencontre au sein des quartiers, soutenir les espaces socio-culturels existants

Axe stratégique 1 ④ Planifier le développement de la Ville et renforcer la qualité de ses espaces publics

Développer la qualité de vie

Afin de dessiner les contours d'une ville humaine, harmonieuse, conviviale et moderne, la Municipalité s'emploiera aussi bien à créer les conditions d'une participation de la population à la définition de nouveaux quartiers ou projets urbains, qu'à requalifier et améliorer l'usage des espaces existants ainsi qu'à exploiter les parcelles en devenir.

- **Planifier le territoire de demain en concertation avec les communes du district**

Pour assurer l'avenir, la Municipalité entend mener à bien le plan directeur intercommunal (PDI), outil de référence à long terme en concertation avec les communes voisines et le SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois)

- **Développer les nouveaux quartiers**

Poursuivre les projets en cours, en particulier les quartiers de Malley, des Entrepôts et de la Gare, développer les plans à l'étude comme Kodak et Chêne, permettre la mixité des usages et des logements, favoriser l'implantation de nouveaux espaces verts

- **Imaginer ensemble l'îlot de la Savonnerie**

Concevoir le projet du futur quartier de la Savonnerie fondé sur une démarche participative avec le tissu associatif local et les habitants pour identifier les besoins et les attentes

- **Mettre sur pied des démarches participatives**

Organiser des consultations ou des ateliers publics dans le cadre de futurs projets de quartier et d'aménagement de l'espace public en fonction des enjeux

- **Etablir une charte de l'espace public «mobilier-équipement urbain» et définir une politique de signalétique**

Définir une vision globale de l'usage de l'espace public (ameublement urbain, arborisation, mobilier), élaborer un concept cohérent et uniformisé de signalétique, améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite (espaces publics, immeubles, locaux administratifs)

Axe stratégique 1 Développer la qualité de vie

- **Favoriser la création d'aménagements éphémères et de potagers urbains**

Favoriser l'extension et l'implantation de nouveaux espaces verts en ville, créer de nouveaux potagers urbains et mettre des parcelles à disposition des écoles, créer des installations provisoires (fitness urbains, espaces de rencontres, potagers urbains) sur les parcelles communales en attente de projets, encourager activement les coopératives d'habitation, les gérances et les propriétaires privé.e.s à cultiver des potagers aux pieds de leurs immeubles

- **Agir sur le foncier (écoles, bâtiments)**

Développer une démarche pro-active d'acquisition de biens immobiliers et de terrains, valoriser le patrimoine bâti communal et l'affecter judicieusement, identifier les zones stratégiques au développement des projets d'utilité publique existants et futurs



Axe stratégique 2 Favoriser le rayonnement de la Ville

Au-delà de la gestion des chantiers et de la réalisation d'infrastructures nouvelles, de grands défis attendent Renens. Il s'agit de **consolider et valoriser ce qui a été réalisé**, législature après législature, en termes d'habitat, d'offre commerciale ou de divertissement auprès des Renanaises et Renanais, et hors des frontières communales.

Promouvoir l'ensemble du travail fourni depuis de nombreuses années, c'est également réussir à transmettre dans les esprits et les représentations la vision d'un développement harmonieux de notre Ville. A travers les projets menés par la Municipalité, c'est bien **l'image de Renens** qui est en jeu, et sa capacité à jouer pleinement son rôle de Ville dynamique et accueillante, de pôle régional attractif, et d'être perçue comme telle.

La Municipalité se fixe trois objectifs pour matérialiser ce deuxième axe.

① Renforcer l'image de Ville innovante

S'appuyant sur des partenariats forts avec les acteurs académiques et économiques de la région, la Municipalité soutiendra des projets créatifs et novateurs pour renforcer la dynamique de maintien et de reconversion du tissu industriel de Renens.

- **Soutenir et développer les activités dans les secteurs du design, de la formation et de l'innovation**

Poursuivre l'investissement de la Ville au sein des Ateliers de Renens, soutenir d'autres lieux actifs dans le domaine de l'innovation, organiser des événements communs avec l'ECAL, valoriser les projets novateurs à travers la remise du Prix annuel d'encouragement de la Ville de Renens, maintenir et pérenniser l'édition renanaise des Design Days, favoriser toute action permettant de profiler la Ville en tant que pôle de design et d'innovation

- **Renforcer les partenariats avec les Hautes écoles (EPFL-UNIL-ECAL)**

Créer des événements communs autour de l'innovation sociale et technologique, solliciter l'expertise des Hautes écoles pour conduire des études spécifiques en lien avec des projets communaux, définir une stratégie de communication/promotion auprès des Hautes écoles (annonce de manifestations, promotion du centre-ville, établissements publics, logements pour étudiant.e.s)

- **Accompagner la revitalisation des bâtiments industriels libérés**

Pérenniser et développer le bâtiment des Ateliers de Renens (site du Closel) dans un souci de création d'emplois, participer à la mise en valeur des autres bâtiments du Closel avec les propriétaires privé.e.s

Axe stratégique 2 ② Développer les synergies intercommunales

Favoriser le rayonnement de la Ville

En tant que chef-lieu du district, Renens contribue à donner les impulsions pour renforcer l'attractivité de l'Ouest lausannois et profiler le district dans le projet de la future agglomération Lausanne-Morges (PALM).

L'action de la Municipalité s'inscrit dans la continuité du travail déjà mené avec les communes partenaires à travers des projets fédérateurs.

- **Renforcer et développer des synergies intercommunales**

Mettre sur pied avec des communes partenaires des événements et des plateformes de réflexion et d'échanges d'information en lien avec l'innovation, maintenir des liens étroits avec les différents réseaux régionaux et intercommunaux dans les domaines de la santé, du social, de la jeunesse, de la formation, de la culture, de l'intégration, de l'aménagement du territoire et de la mobilité

- **Susciter l'implication des autres communes du district dans les activités intercommunales**

Contribuer avec les instances existantes à renforcer la collaboration dans le district, systématiser les groupes de réflexion intercommunaux notamment pour l'organisation d'événements populaires et festifs à l'échelle régionale tels que Cap sur l'Ouest

- **Regrouper les services de protection civile, de défense incendie et secours ainsi que de la police**

Concrétiser la réflexion en cours relative à une centralisation des services de protection de la population (créer des synergies, impulser un programme commun de promotion/recrutement)

③ Assurer une offre culturelle et sportive de qualité, accessible et populaire

Sur la base de son rapport de politique culturelle et dans la continuité des dernières législatures, la Municipalité maintiendra la qualité et la diversité de son offre, en garantissant l'accès à toutes les composantes de la population: à la fois par le soutien aux lieux et aux événements existants et par l'accueil de nouvelles manifestations culturelles et sportives.

- **Soutenir les lieux culturels et promouvoir leurs activités**

Promouvoir et soutenir le TKM (Théâtre Kléber-Méleau), la Ferme des Tilleuls, l'Espace TILT, le Contexte Silo, l'Espace D, la Grange de Florissant, Zigzag ainsi que la Salle de spectacles, développer au Corso un projet culturel en partenariat avec le tissu associatif, évaluer la politique culturelle définie il y a dix ans, identifier les nouveaux besoins et définir les axes prioritaires

Axe stratégique 2 Favoriser le rayonnement de la Ville

- **Pérenniser et renforcer les manifestations culturelles et sportives existantes**

Perpétuer les événements culturels organisés par la ville (la Saison de spectacles, la Saison musicale, ECAL Cinéma, Festimixx, RueTabaga, Tarmac Festival, etc.), renforcer la manifestation sportive 1020 RUN

- **Favoriser l'accueil d'événements culturels ponctuels**

Accompagner des manifestations emblématiques sur l'entier du territoire (Cirque Starlight, la Feria Flamenca, le Festival des Très Courts, les Design Days, Exploration du Monde, le RétroBibliobus, etc.)

- **Ancrer le projet de la Ferme des Tilleuls dans la Ville**

Organiser l'ouverture de la Ferme des Tilleuls, projet culturel majeur pour Renens et l'Ouest lausannois, contribuer à son activité, accompagner la Fondation de la Ferme des Tilleuls dans la mise en place du Colossal d'art brut «Organugamme II» de Danielle Jacqui

- **Evaluer les besoins et soutenir le tissu associatif**

Faire un état des lieux du mouvement associatif, promouvoir et soutenir leurs projets, appliquer la politique de subventionnement définie par la Municipalité, appuyer le FAR (forum des associations de Renens), rechercher de nouveaux lieux d'activités pour les associations socio-culturelles (Savonnerie, ancien collège)

- **Promouvoir le sport à Renens**

Elaborer une politique du sport au niveau communal en tant que vecteur d'intégration, pérenniser les manifestations existantes, étoffer l'offre d'activités physiques tout public en plein air



Axe stratégique 3 Garantir un avenir durable

Les actions d'une législature, ses grands projets qui façonneront le Renens de demain (nouveaux quartiers, axes de transports, rénovation de bâtiments, soutien à la création d'entreprises, etc.) ne sont pas une fin en soi. Ils s'inscrivent dans un ensemble qui constitue l'environnement de notre Ville. Celui-là même qui définit sa qualité de vie. Développer Renens dans l'intérêt de tou.te.s et **garantir un avenir durable** à notre Commune implique un nécessaire ménagement des ressources à disposition, qu'elles soient naturelles ou financières.

La Municipalité se fixe quatre objectifs pour matérialiser ce troisième axe.

① Favoriser la nature en Ville

L'amélioration du cadre de vie urbain étant étroitement liée au maintien et à la création des espaces verts, la Municipalité renforcera sa politique de nature en ville en l'intégrant dans la planification urbaine.

- **Développer des aménagements propices à la biodiversité**

Elaborer un concept directeur de «Nature en ville», intégrer des espaces verts dans les nouveaux plans de quartier, réaménager les parcs communaux du Sud de la Ville en collaboration avec les habitant.e.s, créer des prairies, des surfaces engazonnées et des pieds d'arbres fleuris, poursuivre l'arborisation de la ville, maintenir et protéger les grands arbres dans les parcs et les quartiers, mettre en place des toitures végétalisées sur divers bâtiments communaux

- **Contribuer à la qualité de l'eau dans les rivières et le Léman**

Poursuivre la mise en séparatif dans les quartiers et réviser le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

- **Permettre une renaturation partielle du ruisseau de Broye**

Détourner les débits de pointes du ruisseau de Broye par la mise en œuvre d'un nouvel exutoire en collaboration avec les communes en amont, préserver l'espace nécessaire pour sa renaturation partielle dans le futur

- **Maintenir la propreté en ville**

Assurer le suivi et évaluer l'impact des 12 mesures pour l'amélioration de la propreté en ville initiée en 2016 (nouvelle organisation de la gestion des poubelles communales, réorganisation de l'entretien des cours d'écoles, nouveaux véhicules dédiés à l'entretien des parcs, etc.)

Axe stratégique 3 ② Participer à la transition énergétique

Garantir un avenir durable

L'objectif de durabilité environnementale étant au cœur de la politique communale, la Municipalité poursuivra son programme d'économies d'énergie et d'exploitation des sources d'énergie renouvelable. Elle renforcera également les différents circuits de recyclage des déchets et développera des solutions de revalorisation des biens au bénéfice de la population.

- **Obtenir le renouvellement du label Cité de l'énergie standard en 2017 et viser le label Cité de l'énergie Gold**

Promouvoir une consommation responsable au travers de mesures spécifiques, innovantes et d'une information adaptée

- **Assainir et optimiser le bilan énergétique des bâtiments communaux**

Agrandir et rénover le Centre technique communal ainsi que le bâtiment Château 17, rénover les collèges de Verdeaux et Pépinières (sur le site de Saugiaz), installer des panneaux solaires sur les toitures de divers bâtiments communaux

- **Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de Cadouest (chauffage à distance)**

Récupérer la chaleur résiduelle d'incinération des déchets de TRIDEL et des boues d'épuration de la STEP

- **Mettre en œuvre la bourse solaire participative**

Mettre en œuvre une bourse solaire participative qui permettra, par le biais d'un système de gestion administrative adéquat et performant, d'aménager des installations photovoltaïques sur un certain nombre de grands toits de Renens (notamment ceux du collège de Verdeaux et du collège des Pépinières)

- **Participer à Malley 2000 watts**

Veiller à la mise en œuvre du programme 2000 watts, qui prévoit un approvisionnement de courant électrique vert certifié, du chauffage géothermique et du chauffage à distance, viser un standard énergétique élevé pour le futur quartier Malley-Gare

- **Renforcer les mesures de recyclage**

Poursuivre l'organisation des vide-greniers communaux, collaborer avec divers partenaires et associations pour installer des boîtes d'échange, proposer des vide-greniers et des vide-dressings de quartier ou associatifs, soutenir le développement des ressourceries proposées dans les déchèteries intercommunales de Malley et de Bussigny, favoriser l'organisation d'ateliers de réparation

Axe stratégique 3 ③ Promouvoir les mobilités douces et les transports publics

Garantir un avenir durable

En cohérence avec sa politique énergétique, la ville de Renens privilégiera les mesures d'aménagement qui font la part belle à la mobilité cycliste et à la circulation piétonne, ceci en complémentarité avec l'extension du réseau des transports publics.

- **Réaliser le programme des axes forts et de la gare**

Réaliser les projets planifiés : place de la gare, passerelle Rayon-Vert, travaux du tram et des bus à haut niveau de service (BHNS), mise en double sens du 14-Avril

- **Renforcer l'axe transports publics nord-sud**

Finaliser le passage inférieur du Léman, rénover le giratoire du 1er-Août, étudier un renforcement des transports publics sur l'axe nord-sud

- **Renforcer le réseau cyclable**

Engager une étude pour le concept et la réalisation d'aménagements cyclistes, développer le réseau de vélos en libre-service (VLS), aménager un parking vélo au Nord de la gare, une piste cyclable au chemin de Jouxkens, et des pistes cyclables le long du tracé du tram ainsi que du BHNS

- **Développer la circulation piétonne**

Améliorer la circulation piétonne en ville (abaissement et élargissement de trottoirs), réaliser un deuxième trottoir au chemin de Jouxkens et une nouvelle passerelle reliant le quartier des Entrepôts à la gare, trouver de nouveaux cheminements pour faciliter les déplacements piétons et rendre la ville plus perméable, réaliser un nouveau passage sous les voies CFF à Malley

Axe stratégique 3 ④ Rechercher l'équilibre économique

Garantir un avenir durable

La Municipalité s'attachera à soutenir la diversité du tissu économique local, en maintenant les événements d'interface entre la Ville et l'entrepreneuriat local, et en offrant une infrastructure propice à l'innovation sociale et durable.

- **Valoriser le tissu économique installé**

Favoriser le maintien du tissu économique et entrepreneurial (séances d'information, appui du secteur Promotion économique, animation du centre-ville), vitaliser l'offre existante, pérenniser l'évènement Semaine Entrepreneuriale et la rencontre annuelle Municipalité-Entreprises

- **Attirer des entreprises innovantes et durables**

Développer les activités du bâtiment des Ateliers de Renens, promouvoir l'innovation sociale, veiller à la diversité du tissu économique, renforcer le secteur Promotion économique dans ce sens, accompagner l'implantation d'activités économiques de qualité dans les nouveaux quartiers (Malley-Gare-Entrepôts), accompagner la diversification commerciale en lien avec les travaux du Tram

- **Maintenir des zones artisanales et commerciales dans les plans de quartier**

Conserver les zones artisanales et commerciales des plans de quartier de la gare et des Entrepôts, appuyer la revitalisation du bâtiment Mayer&Soutter

Axe stratégique 4 Garantir une administration efficiente et conviviale

Mener à bien des projets d'envergure tout en garantissant une cohérence globale des politiques publiques requiert une organisation administrative fine. Convaincue que toutes les réalisations s'insèrent dans un ensemble et qu'elles se construisent en équipe, la Municipalité a pour ambition de **renforcer les partenariats et de favoriser des logiques d'échanges** entre les différents acteurs concernés, que ce soit dans le cadre d'un plan de quartier ou dans celui du réseau d'accueil de jour. Cette volonté doit s'appliquer autant à l'interne de l'Administration, entre Services et Directions, que dans ses relations directes avec la population et les partenaires. Car la réussite d'un projet commun passe également par l'accès à une information claire et par **une interaction de qualité** avec les Renanaises et Renanais.

La Municipalité se fixe quatre objectifs pour matérialiser ce quatrième axe.

① Développer les partenariats et la transversalité

La Municipalité renforcera l'efficacité de l'administration par une meilleure collaboration entre ses Services et une plus grande proximité avec la population. Cela passera par une information plus centralisée, la poursuite de la formation des collaborateurs de la Ville et une évaluation plus systématique des projets communaux.

• Insuffler des processus de partenariats simplifiés

Améliorer le système actuel en développant le sens du service à la population, la réactivité face aux demandes internes et externes, la collaboration avec des organismes externes à l'administration (société civile, associations de communes, etc.)

• Systématiser la gestion de projet

Améliorer la transversalité et la coordination entre les Services communaux, le partage et la circulation de l'information, le suivi et les retours sur la réalisation d'un projet, créer un espace type «salle de travail commune» pour faciliter et renforcer le suivi de projet

• Etablir des marches à suivre (guide)

Définir et formaliser une systématique de collaboration et de coordination entre les Services communaux (effort de mise à jour constante dans le suivi de projet), rédaction de guides d'utilisateurs à l'intention des citoyens pour leurs demandes spécifiques à la Commune (démarches de naturalisation, accès au réseau d'accueil de jour, accès aux documents du Service de la population, etc.)

Axe stratégique 4

Garantir une administration efficiente et conviviale

- **Favoriser les démarches de formations internes**
Mettre régulièrement à disposition une liste des différents programmes de formation spécifique destinés aux collaborateur.trice.s communaux (encourager leur perfectionnement dans leur mission auprès des citoyen.ne.s)
- **Organiser la présentation des projets et assurer leur suivi**
Augmenter le temps dévolu à la présentation et la définition des futurs projets dans les processus internes et vis-à-vis de la population (phasage, estimation financière, lisibilité du projet, identification des éventuelles nuisances), effectuer le bilan à l'interne des projets réalisés

② Simplifier les processus administratifs

Les processus administratifs et l'information communale seront simplifiés et rendus plus accessibles grâce à des mesures de développement de l'infrastructure informatique, l'augmentation de l'offre de services numériques, la qualité du service au guichet et le maintien du savoir-faire au sein de l'administration.

- **Développer la stratégie numérique**
Remplacer et actualiser les outils de gestion interne (finances, facturation, salaires, contrôle des habitants, etc.), numériser et archiver les documents, déployer le wifi dans les bâtiments scolaires et administratifs, développer le guichet virtuel et les services accessibles en ligne (formulaires, marches à suivre, informations et accès aux archives en ligne, etc.) sans marginaliser le service direct (guichet, assistance téléphonique, contact avec les usager.ère.s des Services communaux), exploiter les synergies avec la cyberadministration cantonale
- **Etablir les processus pour les activités de base**
Dresser un état des lieux des processus existants dans chaque service, définir des listes de tâches et des marches à suivre pour garder la mémoire d'un savoir-faire administratif et favoriser sa transmission (faciliter le remplacement de collaborateur.trice.s absent.e.s et l'arrivée de nouveaux.elles collaborateur.trice.s)
- **Mettre à jour les règlements et directives communaux**
Actualiser les règlements et directives en fonction de l'évolution législative et sociétale, simplifier la réglementation communale, moderniser la politique du personnel ainsi que le système de rémunération avec la commission du personnel

Axe stratégique 4 ③ Renforcer une culture de l'accueil

Garantir une administration efficiente et conviviale

La politique d'accueil dans les Services de la Ville continuera à faire l'objet d'une attention soutenue et la cohérence de l'information au public sera renforcée. Pour cela, la Municipalité respectera la dimension interculturelle et intégrera l'avis de la population afin d'améliorer les mesures prises.

- **Mettre en place des enquêtes de satisfaction**

Faire évaluer le suivi administratif proposé à la population, identifier les processus à améliorer et ceux à conserver

- **Mettre à niveau les informations du personnel de réception**

Etablir des démarches de circulation de l'information entre les réceptions et les Services communaux, élaborer une systématique dans l'accueil du public

- **Généraliser l'introduction des cours de communication interculturelle pour le personnel en contact avec la population**

Développer les cours de formation/mise à jour dans l'accueil et la relation au public pour les collaborateur.trice.s concerné.e.s (accueil de la population en général, mais également prise en compte et adaptation aux multiples cultures différentes représentées sur le territoire communal)

Axe stratégique 4 ④ Développer les axes de communication

Garantir une administration efficiente et conviviale

La Municipalité poursuivra les actions engagées pour garantir la transparence dans l'administration et renforcer l'accès du public à l'information. Ainsi, tenant compte de la diversité des publics, elle se dotera d'une stratégie cohérente de communication interne et externe, et de supports efficaces pour communiquer avec toutes les composantes de la population, les acteurs économiques et les médias.

Cette stratégie visera également à accompagner les démarches participatives et soutenir le développement de la cyberadministration.

- **Elaborer un concept de communication avec la population**

Traduire en plusieurs langues les brochures à la population (nouveaux. elles arrivant.e.s, tri des déchets, etc.), communiquer sur les actualités via le site Internet, le journal Carrefour Info, par courrier ou via des présentations publiques en cas d'informations spécifiques, définir une stratégie cohérente de communication digitale (réseaux sociaux)

- **Maintenir un site Internet de qualité**

Mettre régulièrement à jour l'interface de gestion du site Internet afin de renforcer son accessibilité et sa navigabilité, améliorer sa lisibilité sur les téléphones intelligents/Smartphones (site web adaptatif)

- **Exploiter les compétences de communication internes**

Etablir des processus de circulation de l'information à l'intérieur de chaque Service et entre les Services afin que tou.te.s les collaborateur.trice.s soient informé.e.s des projets communaux en général (éviter les fonctionnements en silos)

Vivre Renens, intensément

A travers son programme de législature, la Municipalité présente sa vision partagée de l'avenir pour la Ville de Renens, ses habitant.e.s et ses usager.ère.s dans quatre composantes essentielles de son ADN: l'intégration sociale et la diversité culturelle, le développement économique local, la qualité de vie et la durabilité écologique, et la transition énergétique.

Déclinée en quatre axes prioritaires, cette vision fixe un cadre cohérent pour guider l'ensemble des politiques publiques, servir les ambitions collectives et ancrer durablement «Renens, Ville à vivre» dans le quotidien des Renanaises et Renanais:

- **Développer la qualité de vie:**
intégrer, accompagner, investir, dessiner **ensemble** les contours de la ville de demain
- **Favoriser le rayonnement de la Ville:**
innover, soutenir, impulser, valoriser le **développement harmonieux** d'un territoire en mouvement
- **Garantir une Ville durable:**
rénover, optimiser, recycler, équilibrer la **transition** sociale, économique et énergétique
- **Façonner une administration efficiente et conviviale:**
accueillir, collaborer, simplifier, développer une information **responsable** accessible à toutes et tous.



Ville de Renens
Rue de Lausanne 33 – Case postale 542 – 1020 Renens 1
Tél. 021 632 71 11 – Fax 021 632 71 99
contact@renens.ch – www.renens.ch